

CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 28/03/2020

Visio conférence



**HOCKEY
SUBAQUATIQUE**

1. Accueil des participants :

HdF : Gérald Lévêque - 85 voix
BPL : Philippe Lépineux - 160 voix
Grand Est : Eric Noël - 104 voix
AURA : Maxime Doms (absent) - 158 voix
NA : Serge Ceaux - 112 voix
OPM : Laurent Beigbeder - 125 voix
PACA : Thomas de Trébons - 174 voix
Guadeloupe : Gilles Renaison (excusé)- 25 voix
IDF : Pascal Blanc – 263 voix

Autres présents :

Dominique Ruaux, Président
Rémy Gillet, Secrétaire
Hélène Fauqueux, Chargée des finances
Thierry Tirard, Commissaire National
Alexandre Fuster, CNA

Début de la réunion samedi 28 septembre à 9h10. Pause à 12h30, reprise à 14h00.

Fin de la réunion à 18h05.

Cette réunion n'est pas une AG, car les conditions ne sont pas remplies. Ceci est donc une réunion de CNHS.

1.1. Inscription des divers

- HdF : Publication des résultats pour les compétitions
- NA : questions sur les règles d'arbitrage et la proposition non retenue

2. Approbation du C.R.

Voté à l'unanimité par mail

3. Fonctionnement CNHS

3.1. Chargé de Trésorerie, saison écoulée et rapport des modalités de remboursements

Beaucoup d'inconnues sur le budget selon les compétitions annulées.

Les inscriptions seront probablement remboursées pour les compétitions annulées (gestion des chèques, des virements). La question se pose pour les équipes de D1 qui ont réglé les frais d'inscription dès octobre alors qu'ils ne vont participer qu'à une seule manche sur les 2 prévues. Gros point d'interrogation sur les budgets des équipes de France (voir § équipes de France).

AG : pas de frais non remboursables.

Frais d'équipements équipes de France : les commandes n'ont pas encore été lancées.

Chèques d'inscription des AN2 2020 et 2019 à récupérer. A partir de la saison prochaine, les chèques seront à envoyer directement à Hélène.

Peu de dépenses de manière générale.

4. Collèges nationaux

4.1. C.N.A

Voir CR du CNA

- Problème sur les formations et les évaluations en ligne AN2 : besoin de trouver une solution d'examen en ligne. Responsables Alex Davion et Sébastien Dotte
- Problème de niveau des AN1 qui arrivent en AN2. Problème sur le niveau des candidats, mais aussi potentiellement un problème de niveau des formateurs des AN1 en région. Objectif : créer un contingent de formateurs AN1 dans les régions afin qu'ils soient aidés par les formateurs AN2 pour organiser les formations AN1.
- Proposition de la CNHS : mettre en place un examen d'entrée à l'AN2, afin d'éviter les candidats qui n'ont pas travaillé
- Appel aux régions pour identifier de nouveaux formateurs AN2
- Très bon retour sur le kit arbitre. Proposition de la fourniture d'un short pour les arbitrages de surface.

Proposition de Serge Ceaux sur la position des arbitres sur coup-franc (point divers) : les explications sont fournies dans le CR du CNA.

Proposition de Stéphane Bardet sur l'arbitrage des jeunes en championnat jeune.

Le principe pourrait être le suivant : un junior (16-18 ans) possédant l'AN1 supervisé par un AN2 désigné par le CNA, convoqué sur la compétition (ou un formateur ?) en championnat de France dans les catégories inférieures (jeunes : benjamins, minimes, cadets).

Contre : 0 voix

Abstention : OPM → 125 voix

Pour : NA, BPL, IDF, HDF, PACA → 794 voix

Voté à la majorité

Le CNA doit travailler sur l'étude d'une mise en place d'un AN2 « Jeune » et la validation du CDN pour la partie secourisme du moins de 16 ans qui ne peut actuellement passer le RIFAHS.

Les jeunes seraient considérés comme stagiaire, les frais ne seraient donc pas pris en charge par la CNHS ; les frais peuvent être pris en charge par leur région ou leur club au titre de la formation.

Contre : HDF, PCAC → 259 voix

Abstention : IDF, OPM → 388 voix

Pour : NA, BPL → 272 voix

Voté à la majorité

Une autre proposition dans cette veine serait d'ouvrir l'AN1 à partir de 14 ans (catégorie cadet) mais limité à l'arbitrage en régions dans les catégories inférieures (benjamins et minimes).

Voté à l'unanimité

Attention cependant à la limitation du RIFAHS. Besoin de réfléchir sur un cursus jeune dédié, et peut être un niveau AN1 jeunes pour palier à ce problème de RIFAHS.

Proposition de Stéphane Postal sur le quota d'arbitrage pour les clubs ont une difficulté momentanée.

La problématique concerne les clubs présentant un grand nombre.

Le principe serait de considérer le nombre d'arbitrages plutôt que le nombre d'arbitres ; de fait cela ouvre la possibilité à un club d'être couvert par un nombre réduit d'arbitres effectuant plusieurs arbitrages par ans.

Cette proposition répond au besoin du nombre d'arbitres pour les compétitions, mais cela ne favorise pas le développement et le renouvellement des arbitres.

Il faut également considérer les départs d'arbitres des clubs et donner une tolérance aux clubs dans cette situation. **En cas de réduction du nombre d'arbitres dans un club, le club devra inscrire au moins un candidat arbitre AN2 par arbitre manquant la saison du départ et valider sa formation dans les deux ans afin de régulariser la situation. Cette solution n'étant valable qu'une saison.** Dans le même temps, les arbitres du club devront assurer les quotas d'arbitrages pour les équipes engagées.

Contre : NA, OPM, PACA → 411 voix
Abstention : HDF → 85 voix
Pour : IDF → 263 voix
Rejeté à la majorité

Proposition de Pascal BLANC, CRHS IDF pour la gratification des arbitres

- Versement d'un montant de 50€ pour chaque arbitrage en Championnat de France en dehors des remboursements classiques de frais
- Versement d'un montant de 30€ pour chaque participation à un stage d'un collectif France

Financement par une augmentation de 50 € par équipe sur l'ensemble des championnats.

Le problème de la gratification des arbitres a été présenté à la FFESSM, hors CDN, sur les gratifications pour les juges et arbitres. La gratification est déjà existante pour les instructeurs en plongée. Sur le principe, cela pourrait se faire, si cela est équilibré au niveau du budget.

Vote sur le principe d'une gratification des arbitres, à partir de la saison 2021/2022, à des conditions financières qu'il reste à déterminer, en fonction du budget.

Contre : NA, PACA → 286 voix
Abstention : 0 voix
Pour : BPL, IDF, OPM, HDF → 633 voix
Rejeté à la majorité

Contrôle des licences

Capacité d'utiliser le QR Code de la licence pour disposer des informations sur le licencié.

Cette nouvelle capacité permet aux clubs de communiquer les QR Code en amont de la compétition afin de vérifier un maximum d'information avant le week-end de la compétition.

La vérification en amont pourrait être réalisée par les responsables d'arbitrage afin d'aider le commissaire dans cette vérification préliminaire.

Vote sur le principe de demander au CNC d'étudier les modalités de cette vérification préalable, en relation avec le CNA.

Voté à l'unanimité

Règles du jeu

La CMAS a restructuré les règles du jeu en 3 volumes :

- Volume 0 : Procédures et Obligations pour les compétitions de Hockey Subaquatique, ce volume spécialisant les Procédures et Obligation des compétitions CMAS (toutes commissions).
- Volume 1 : La définition du terrain de jeu et des équipements.
- Volume 2 : les règles du jeu.

Par soucis de cohérence, les règles Françaises vont évoluer vers cette nouvelle décomposition.

Le volume 0 sera totalement spécifique pour la France et regroupera les règles d'organisation de nos championnats, les catégories d'âge, etc.

Les volumes 1 et 2 resteront proches des versions précédentes, modulo les parties déplacées dans le volume 0 et les modifications de chapitres.

Diffusion pour relecture auprès des présidents de région, et vote à faire en septembre. Afin de finaliser ces règles, il y a besoin de voter sur des modifications de règles françaises.

Harmonisation des paragraphes 13.1.8, 13.1.24, 17.11.1.

Voté à l'unanimité

Supprimer les clarifications apportées dans les versions Françaises
Protège bouche : suppression de la spécificité de protection des lèvres.

Contre : NA, BPL, EST, OPM, PACA → 675 voix

Abstention : 0 voix

Pour : IDF, HDF → 348 voix

Rejeté à la majorité

Approbation des matériaux des crosses 3.4.6.1 : suppression du terme CNHS, cela étant induit par l'émetteur de la réglementation.

Voté à l'unanimité

Remise à l'eau des joueurs pénalisés, 4.2.2.7 : possibilité de déléguer la remise à l'eau.

Voté à l'unanimité

Suppression de la 4.2.29 sur la précision de la gestion du chronomètre par l'arbitre principal (induit pas les autres arbitres)

Voté à l'unanimité

Suppression de la 15.4.3.1 sur l'interprétation du but refusé lorsque le palet touche le haut du but et passe derrière le but

Abstention : Idf

Voté à l'unanimité

Suppression de la 17.13.1 sur le jeu dangereux précisé sur partenaire ou adversaire. Le tir dangereux est par défaut dangereux sur tous les joueurs.

Contre : NA, OPM → 237 voix

Abstention : 0 voix

Pour : BPL, EST, IDF, HDF, PACA → 786 voix

Voté à la majorité

Modification mineures

Lors des modifications des règles, plusieurs modifications mineures ont été entérinées, elles ne sont pas décrites exhaustivement ici mais simplement résumées dans le tableau ci-dessous :

3.2.1	Clarification des styles de maillots de bain
3.3	Réorganisation des sections 3.3.1 à 3.3.7 pour clarification
13.1.26	Corrige « joueur/s » en « joueur »
14.2.3.2	Ajoute « son » pour reprendre le jeu
14.2.5	Supprime la notion « sans interruption »
15.1.2	Ajoute la référence à la règle
15.2.1	Supprime la règle 15.2.1.1 et renumérote les règles 15.2.1.2 à 15.2.1.17
16.3.18	Ajoute « ou le but »
17.8.7	Ajoute une clarification pour l'arrêt et le démarrage du chronomètre pour le tir de pénalité
17.9.3	Ajoute « refusée » pour le redémarrage du jeu après un tir de pénalité

Voté à l'unanimité

Article 3.1.4 : Nombres et zones autorisées pour les assistants

Voté à l'unanimité

La règle internationale n'autorise les bonnets que de 1 à 14, contre 1 à 15 en France.

Rejeté à l'unanimité

En espérant que ça s'harmonise au niveau international

Ajout de la règle 4.2.2.8, en remplacement de la 4.3.2.1, sur l'inspection de l'équipement avant le match

Voté à l'unanimité

Suppression de la règle 4.3.2.9 Entériner les gestes de l'autre ou des autres arbitres aquatiques, pour permettre d'aller chercher le palet.

Voté à l'unanimité

Suppression de la règle 13.1.28 Mêlée

Voté à l'unanimité

Temps de pénalité : une proposition sera faite en septembre sur le tableau des pénalités avec la mise en place d'1 minute de prison. Le panel de sanction utilisera bien 1', 2' ou 5' de prison pour toutes les catégories.

Ajustement de la règle internationale 14.2.3.1 Arrêt du temps durant les morts subites (utilité sur les prisons).

Voté à l'unanimité

Positions des arbitres aquatiques au départ du jeu 15.1.4.3 : maintien de la spécificité française avec 2 arbitres uniquement.

Voté à l'unanimité

Article 15.1.8 Le signal pour démarrer le jeu est le premier signal émis par le système sonore utilisé pour le match.

Rejeté à l'unanimité

Article 17.8.7 Gestion du temps pendant les tirs de pénalité : remise en marche quand le départ du jeu est validé.

Voté à l'unanimité

Clubs d'entreprise : Suppression de ces références dans ces articles, dorénavant présents dans le volume 0 sous les références 2.6.4 et 2.8.2.

Voté à l'unanimité

Création des articles suivants 5.1 et 5.2 : à proposer en septembre après vérification de la cohérence avec le règlement intérieur.

Un grand remerciement à Sébastien Dotte pour ce travail d'harmonisation.

Communication du CNA : il y aura plus de communication à venir, avec l'aide des pages facebook et de More Sport.

4.2. C.N.C

Les championnats de France sont annulés jusque début juin. 4 championnats sont pour le moment annulés.

Juniors/minimes : ne peuvent pas être mis fin juin (à cause du bac). Etude d'une possibilité les 4 et 5 juillet.

Manche 3 : dépend de la manche 2. A décaler sur le mois de juin si c'est possible. Dans un contexte de reprise du travail, ça sera difficile de prendre une journée de congés pour faire un championnat sur 3 jours. Peut-être organiser un championnat dégradé, avec un nombre d'équipes réduit.

Proposition de faire le même type de championnat que la manche 1.

Si on garde un championnat cette saison, quel championnat peut-on garder ?

Quel intérêt d'envoyer des sportifs en compétition avec une rupture aussi longue des entraînements ?

Il reste 3 créneaux disponibles : celui de la D2, celui de la D4 et celui des 4 et 5 juillet, mais question de savoir si les vacances ne seront pas repoussées.

Le jeu des montées / descentes est impossible cette saison.

L'intérêt de maintenir un championnat serait de définir un champion de France en 2020, et de maintenir une activité cette saison.

Argument contre l'organisation d'un championnat Elite : le manque de préparation physique pour des compétiteurs élite va contre l'envie de participer à un championnat élite.

Autre possibilité : déclarer que le champion de la manche 1 est le champion de France 2020.

Autre intérêt : privilégier les jeunes, afin de leur offrir ce moment de reprise. Par contre c'est l'inconnue sur le Bac.

Autre idée : faire un championnat jeune fin août, de préférence les 29 et 30 août afin d'être encore dans l'exercice financier 2019/2020.

Attention à l'occupation des piscines si les championnats de natation sont également déplacés.

Possibilité :

- Objectif de la CNHS : privilégier la promotion.
- Juniors/Minimes à Rennes les 13 et 14 juin
- Benjamins/Cadets à Châteaubriant les 4 et 5 juillet
- Championnat D4M maintenu les 6 et 7 juin à Quimper
- Trouver un créneau à Limoux les 20/21 juin ou 27/28 juin pour la D3F.
- Alternative : Etude à voir si on peut avoir la piscine de La Rochelle 20/21 juin ou 27/28 juin pour la D3F et D4M.
- Annulation des autres championnats séniors
- Autre avantage : maintien possible sur les examens AN2

Déclaration du champion de France :

- Possibilité de prendre les résultats de la manche 1 pour définir les podiums élites.
- Les mécanismes de montée/descente sont bloqués.
- Les quotas de la saison 2019/2020 seront reportés sur la saison 2020/2021

Vote sur la définition du podium 2020 :

Contre : PACA → 174 voix
Abstention : 0
Pour : IDF, HDF, NA, OPM → 585 voix
Voté à la majorité

Podium masculin

Rennes 1
Pontoise 2
Moirans 3

Podium féminin

PONTOISE F 1
HOPE F 2
LE CHESNAY 3

Vote sur l'organisation des championnats 2020 :

Pour : PACA, IDF, HDF, NA, OPM → 759 voix
Voté à l'unanimité

Actions :

- Bloquer Châteaubriant → Philippe Lépineux
- Demander Limoux → Laurent Beigbeder
- Demander La rochelle → Serge Ceaux
- Communiquer auprès des AN2 sur les hypothèses et commencer à organiser l'arbitrage. Dans l'idéal, il faudrait avoir un calendrier plus stable.

5. Calendrier National

Calendrier prévisionnel 2020/2021

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Manche 1 D1M et D1F	7 et 8 novembre 2020	Proposition ?
D1M Manche 2 et D2F	13 et 14 mars 2021	Clermont ? autre ?
Manche 3 D1M et D1F	22 au 24 mai 2021	Clermont ? Montpellier ?
D2M	29 et 30 mai 2021	Rennes ?
D3M	12 et 13 juin 2021	Hyères
D3F	12 et 13 juin 2021	Hyères
D4M	19 et 20 juin 2021	Limoux
Juniors/Minimes	20 et 21 mars 2021	Metz ?
Benjamins/Cadets	3 et 4 avril 2021	Lagny
Masters	30 et 31 janvier 2021	La Rochelle
Coupe des régions	30 et 31 janvier 2021	La Rochelle

Montluçon est devenu extrêmement cher.

Lancer un appel à candidature pour avoir une consolidation du calendrier pour la CNHS de septembre 2020.

6. Equipes de France

La CNHS demande au staff France de prendre en compte un module "connaissance des règles de jeu" au cours de l'année de préparation aux championnats

La fédération australienne imagine décaler le championnat du monde, peut être en mars/avril 2021, mais cela impacte le championnat du monde jeunes 2021 en Turquie.

Les sélections ont été faites début mars pour les mondiaux 2020.

L'hébergement a été réservé, mais pas encore les vols.

En attente d'information fin mars de la part des organisateurs.

Les coaches des équipes jeunes ont été validés et proposés au CDN :

U24M : Loic Horvais et Olivier Flandrin

U24F : Max Haberstrau et Thomas Berland

U19F : Nathalie Matthieu et Laurent Giacomello

U19M : Maxime Piazzer et Sarah Cuvellier

Le championnat du monde jeunes 2021 se tiendra normalement en Turquie à Istanbul.

Attention, si 2021 concentre 2 championnats du monde va représenter une très grosse difficulté sur le budget.

La CMAS propose une modification de la sélection aux championnats du monde afin de limiter le nombre d'équipes au championnat du monde (durée moins longue):

- Un championnat du monde tous les 4 ans
- Un championnat de sélection par zone 2 ans avant : zones Asie/Océanie/Amérique et Europe/Afrique
- Un championnat d'Europe les autres années peut être maintenu.

La position de la France est contre cette organisation. Souhait de garder un championnat du monde tous les 2 ans. Un championnat d'Europe dans l'intervalle. Ce championnat d'Europe pourrait être sélectif.

7. Communication et développement

Toujours de problèmes avec le nouveau site Web, on ne voit toujours pas arriver la fin du développement du site.

Il n'y a toujours pas de validation des AN1 pour le moment. Les bordereaux type seront disponibles en ligne (bientôt ?).

Action Rémy : demander les résultats de la saison 2018-2019 pour une mise à jour sur le site web.

Action Rémy : Demander à Dounia de passer les droits administrateurs sur la page Facebook, et de concerter la communication avec le bureau de la CNHS

Possibilité aussi d'ajouter des Editeurs pour les collèges : Alex Davion pour le CNA

Pour le site de la CNHS : Sébastien Dotte pour le CNA